

7 décembre 2010

10.417

Question Johanne Lebel Calame

Question sur le budget: évolution différente des subventions accordées et des subventions acquises?

La question concerne l'Office du logement, comptes 36 Subventions accordées et 46 Subventions acquises.

Les subventions accordées diminuent par rapport au budget 2010, mais pas la part communale (subventions acquises). Y a-t-il un décalage dans le temps, est-ce une question d'arrondi budgétaire ou les recettes sont-elles surévaluées?

Pour une part communale égale à 25% du total des subventions (la relation est de 24% aux comptes 2009), la règle de trois donnerait 650.000 francs (arrondi à 10.000 francs près) pour 2011.